

Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante
- EPAC -
Accidents de plongeon
1999-2000-2001

METHODES

Les résultats sur les accidents de la vie courante présentés dans ce document ont été établis à partir des données transmises par les centres hospitaliers participant ou ayant participé entre 1999 et 2001 au réseau de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la Vie Courante (EPAC) : CHG d'Annecy, CHU de Besançon, CH de Béthune, CHU de Bordeaux, CHU de Limoges, CHU de Reims, CH Bretagne-Atlantique de Vannes-Auray. Le Centre hospitalier universitaire de Limoges n'a collecté des données qu'en 1999 et 2000, et celui de Besançon ne collecte des données qu'aux urgences de pédiatrie.

Le principe de ce recueil repose sur l'enregistrement, aux urgences de quelques hôpitaux volontaires, des venues de patients pour accident de la vie courante, avec des données concernant la personne accidentée (âge, sexe, résidence), sa prise en charge (date et heure d'arrivée aux urgences, traitement, hospitalisation éventuelle), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, type de lésion, partie du corps lésée), les produits (agents, éléments) ayant causé ou étant impliqués dans l'accident. Les résultats de cette enquête ne sont représentatifs que des accidents de vie courante pris en charge aux urgences de ces hôpitaux.

La présente exploitation de la base EPAC porte sur les accidents de plongeon.

RESULTATS

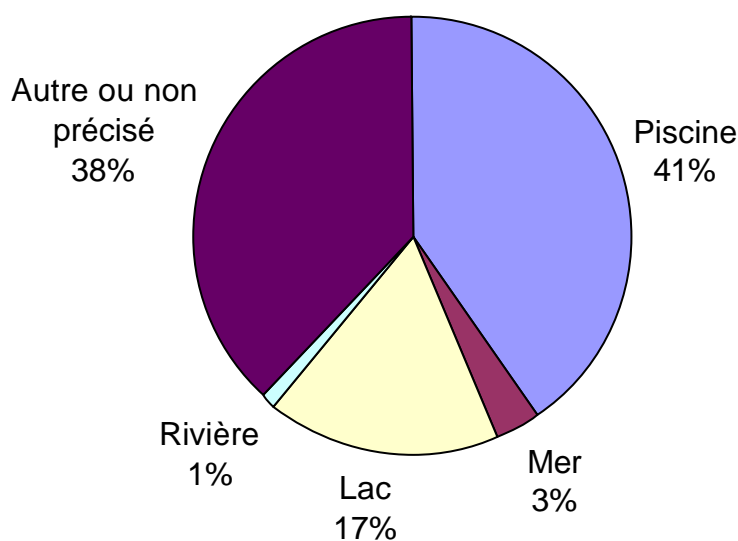
229 cas d'accidents de plongeon ont été identifiés parmi les 140 310 enregistrements d'accidents de la vie courante de la base EPAC de 1999 à 2001.

Répartition par classe d'âge et par sexe :

	Hommes	Femmes
0-4 ans	1 (0,4%)	1 (0,4%)
5-9 ans	13 (6%)	9 (4%)
10-14 ans	33 (14%)	25 (11%)
15-19 ans	43 (19%)	10 (4%)
20-24 ans	32 (14%)	2 (1%)
25-19 ans	20 (9%)	5 (2%)
30-34 ans	12 (5%)	2 (1%)
35-39 ans	11 (5%)	
40-44 ans	5 (2%)	
45-49 ans	1 (0,4%)	1 (0,4%)
50-54 ans	3 (1%)	
Total	174 (76%)	55 (24%)

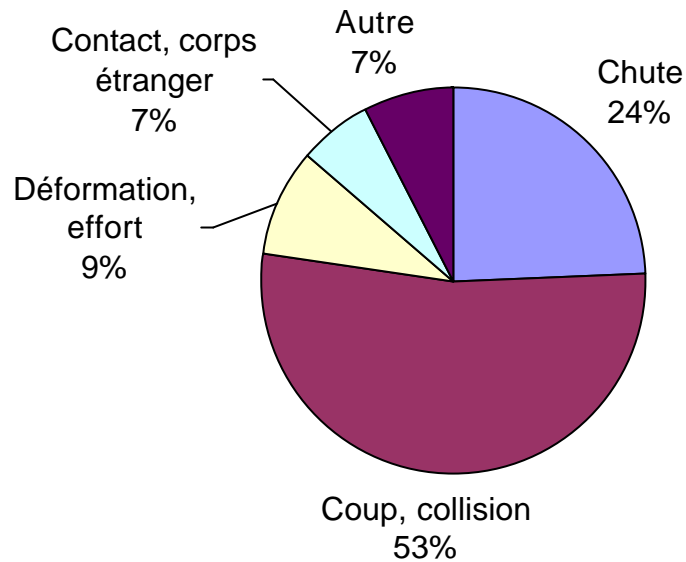
76% des accidents de plongeon concernent des hommes, 63% concernent des jeunes de 10 à 24 ans. Aucun accident de plongeon n'a été enregistré dans EPAC chez des personnes de plus de 54 ans.

Répartition selon le lieu :



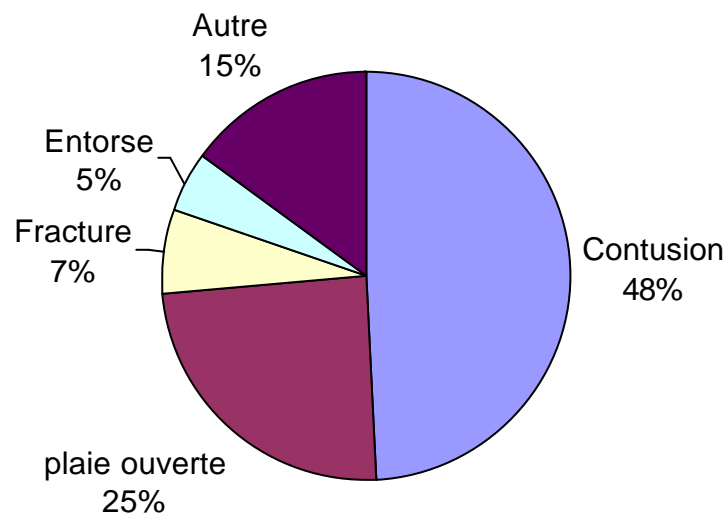
41% des accidents de plongeon enregistrés dans EPAC ont eu lieu dans une piscine, 17% dans un lac, 3% en mer et 1% en rivière. Pour 38% des enregistrements, le lieu n'est pas précisé.

Répartition selon le mécanisme :



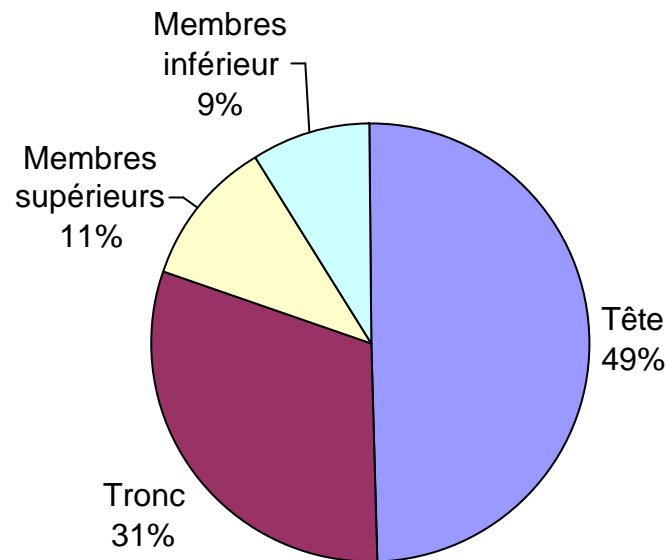
Les « coups, collisions » constituent le mécanisme le plus fréquent des accidents de plongeon (53%), suivi des chutes (24%).

Répartition selon le type de lésion :



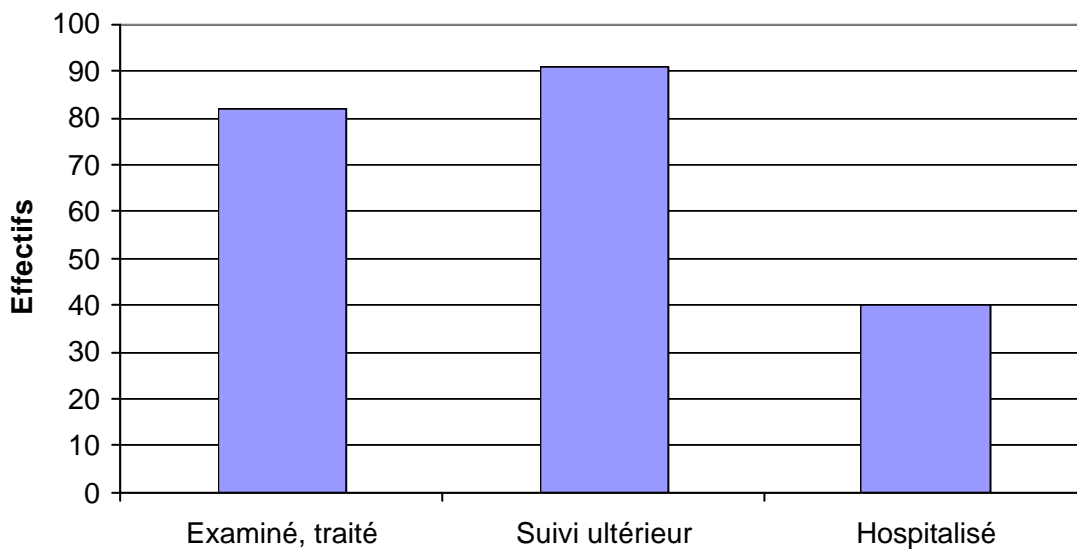
Les principales lésions observées pour les accidents de plongeon sont des contusions (48%) et les plaies ouvertes(25%).

Répartition selon la partie du corps lésée :



Pour 49% des accidents de plongeon, la partie lésée est la tête. Le tronc est lésé dans 31% de ces accidents.

Répartition selon le traitement :



36% des patients venus aux urgences pour un traumatisme suite à un accident de plongeon ont été examinés et renvoyés chez eux après avoir été traités aux urgences. 40% ont fait l'objet d'un traitement avec suivi ultérieur et 18% ont été hospitalisés.

Répartition selon la durée d'hospitalisation :

	Effectifs
? 1 jour	13
2 à 7 jours	15
8 jours à 1 mois	5
>1 mois	7

Parmi les 40 patients hospitalisés, 13 (33%) sont restés à l'hôpital 0 à 1 jour, 7 (18%) on dû être hospitalisé plus de 1 mois.